



L'Express'Infos

Edition N°2
Été 2017



Retrouvez toutes les infos sur
www.soulevreenbocage.fr

ÉDITO DU MAIRE



En cette période estivale, nous en profiterons pour gambader sur nos nombreux chemins de randonnées.

D'un point culminant à une vallée rafraichissante, «entrez c'est tout vert»!

Si vous préférez les activités de loisirs, le viaduc de la Soulevre vous attend.

Pour une sortie en famille après un bon repas, le plan d'eau de Béný-Bocage sera le lieu idéal.

Vous aimez la pêche ! Promenez-vous au bord de la Vire et de ses affluents.

Une promenade en voiture de bourg en bourg, vous fera découvrir de beaux panoramas.

Pour les amoureux d'histoire, le musée de la Percée du Bocage est ouvert à Saint-Martin des Besaces.

Cet été, redécouvrez votre bocage si magnifique.

Circuits, horaires, loisirs, toutes les informations sont sur le site www.soulevreenbocage.fr

Bon et bel été.

Le Maire

Alain DECLOMESNIL

CULTURE

1^{ER} AVRIL 2017 : LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE BÉNY-BOCAGE OUVRE SES PORTES



C'est sous les premiers rayons du soleil printanier, que M. Alain DECLOMESNIL, maire de Soulevre en Bocage et M. Jean-Pierre RAOULT, maire délégué de Béný-Bocage ont inauguré cette nouvelle bibliothèque.

La bibli', c'est tout d'abord un accès à la culture avec **une adhésion gratuite**.

On y vient pour **emprunter** des romans, documentaires, bandes dessinées, albums jeunesse, livres audios et et des nouveautés... ;

consulter des magazines tout public sur des sujets variés (jardinage, couture, actualités, nature...), ;

accéder à un nouveau service : la boîte numérique de la Bibliothèque du Calvados. Cet outil permet d'accéder à un large choix de documentaires, films, musique, magazines et formations.

Les animations régulières continuent et s'étoffent. En complément des Bébés lecteurs, Club Manga, Club Quatrième de couverture, Découvertes d'albums jeunesse, La Bibli' proposera un Club tricot, des Ateliers jeux d'écriture et des jeux de société à utiliser sur place.

Des animations ponctuelles seront également proposées : contes pour enfants, Festival « Ma parole », mais aussi des expositions, ateliers de l'info, dédicaces d'auteurs et autres surprises...

Un accueil personnalisé pour les scolaires : La Bibli' de Béný continuera aussi de diriger son action vers les écoles du territoire de Soulevre en Bocage.

Pour toutes les informations pratiques et les actualités de la bibliothèque, rendez-vous sur :

- labibliidebeny.blogspot.fr
- Tel : 02 31 66 94 64
- mail : biblio.beny@orange.fr

Les horaires :
Les heures d'ouverture au public sont élargies et l'équipe de bénévoles et les salariées vous accueillent :

- Lundi de 10 h à 12 h
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 10 h à 18 h
- Vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Samedi de 10 h à 13 h

Fermeture le mardi sauf animation Bébés lecteurs.

Musique et soleil accompagnaient M. Marc GUILLAUMIN, 1^{er} adjoint au maire de Souleuvre en Bocage, et M. Régis DELIQUAIRE, élu en charge de la commission «Enfance-Jeunesse», pour cette mise en service de la piste d'athlétisme.



Initié en 2015 par la communauté de communes de Bénvy-Bocage, le projet de la piste d'athlétisme, situé au coeur même du site scolaire de Bénvy-Bocage comprenant l'école primaire Arc-en-ciel, le collège Val de Souleuvre et le gymnase de Bénvy-Bocage, offre aujourd'hui un nouvel espace de sport sur le territoire.

L'accès au sport :

L'objectif de ce projet vient d'une politique territoriale dirigée vers les jeunes dans la

pratique du sport. Les élus de Souleuvre en Bocage ont pour volonté de favoriser les infrastructures à destination des enfants et des jeunes.

La pluralité des utilisateurs :

La piste est destinée tant aux élèves qu'aux collégiens mais pas seulement. Ce nouvel équipement sera mis à disposition des associations sportives et du centre de loisirs dans le cadre du développement de leurs activités ou de manifestations ponctuelles.

Le projet a été conçu en interne par les services techniques de Souleuvre en Bocage qui en ont aussi assuré la maîtrise d'oeuvre.

La piste couvre une superficie de 280 m². Le tour de piste extérieur a une longueur de 200 m. Il a été fait le choix d'un revêtement en stabilisé.



ENFANCE JEUNESSE



QUATRE CITY-STADES SORTENT DE TERRE

communaux. Actuellement le rouge rubis, le rouge vigne et le bleu sécurité ont eu la préférence des élus.

Les enfants mais aussi les adultes de Montchauvet, de Saint-Ouen-des-Besaces, de Saint-Pierre-Tarentaine et de Sainte-Marie-Laumont peuvent apprécier les joies du jeu sur les nouveaux city-stades (terrains multisports) ouverts depuis le mois de juin sur leur commune.

Les Matériaux :

Les structures sont en acier magnétils, choisi pour sa pérennité, sa facilité d'entretien et sa résistance aux dégradations. Le revêtement de sol est en gazon synthétique et les lames en plastique recyclé.

Le choix des couleurs a été réalisé par les conseils

Les surfaces des terrains vont de 10 x 10 m à 21 x 12 m. Chacun de ces terrains est au minimum composé de 2 paniers de basket et de 2 buts.

Des équipes d'adeptes se sont déjà constituées sur les 1ers terrains livrés au début du 2^{ème} trimestre. Un nouveau lieu de rencontre et d'échange autour d'une activité physique !

De prochains city-stades arriveront début 2018 sur les communes avec des sites scolaires. Plus grands (24 x 12 m), ces terrains de sport seront composés de 2 buts, de 6 paniers de basket et d'une piste de course en enrobé peint.



À Saint-Denis-Maisoncelles, les futurs locataires de la salle des fêtes et les habitants pourront désormais apprécier l'environnement du site. Les travaux d'un nouveau parking arboré et d'un accès à la salle viennent de se terminer, offrant un tout autre visage à la salle des fêtes et au coeur de bourg de cette commune.

Un terrain de pétanque a aussi été aménagé pour le plus grand plaisir des amateurs.

Avant

Après



ANIMATION

20 MAI : LA 2ÈME JOURNÉE DE LA JEUNESSE

Initiée en 2016 par l'équipe Enfance-Jeunesse de la Commune de Soulevre en Bocage, Julien Prudence et Rose-Marie TABARD, en action avec les élus investis de cette même commission présidée par Régis DELIQUAIRE, cette manifestation est l'occasion de valoriser et de promouvoir les activités pratiquées par nos enfants au sein des associations dynamiques de notre territoire sur les temps péri et extra-scolaires.

Réparties sur 3 sites, les écoles, le gymnase et le terrain de foot, parents et enfants ont pu goûter aux joies des activités sportives, culturelles et ludiques. Dix-sept associations avaient répondu présentes au rendez-vous et ont activement participé à l'élaboration et à la réussite de cette journée.

Le concert du groupe Lolifan, en soirée, a rassemblé deux cent personnes.



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 2 mars 2017, les demandes de carte d'identité ne peuvent être déposées que dans les mairies équipées d'un système biométrique comme pour les passeports.

Les mairies proches de Soulevre en bocage vous accueillent sur rendez-vous:

VIRE

Le lundi : 8h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30
Du mardi au vendredi :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h
11, rue Deslongrais - VIRE
14500 VIRE NORMANDIE
Tel 02.31.66.60.00

AUNAY SUR ODON

Lundi : 10h à 12h et 14h à 17h,
Mardi, Jeudi et vendredi :
10h à 12h et 14h à 16h,
Mercredi : 14h à 16h - Samedi : 9h à 12h.
Place de l'Hotel de Ville
14260 AUNAY SUR ODON
Tel : 02.31.77.63.20

SAINT-LÔ

Du lundi au vendredi :
9h à 12h et 13h30 à 17h
Place Général de Gaulle
50000 Saint-Lô
Tél. : 02.33.77.60.00

Les secrétaires des mairies déléguées de Soulevre en Bocage vous accompagnent dans votre démarche.
Une pré-demande peut être faite en ligne sur www.service-public.fr

LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ



Ces dernières semaines, nous avons été invités à nous exprimer dans le cadre des élections. Ces consultations, piliers de la vie démocratique d'un pays, sont et doivent permettre l'expression des citoyens. A l'examen des taux de participation et si l'élection présidentielle a mobilisé nos concitoyens nous pouvons regretter que près de 60 % des électeurs n'a pas souhaité se prononcer sur les choix proposés par les candidats pour les deux tours des élections législatives. Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer cette désaffection ; lassitude avec quatre votes successifs, les affaires qui décrédibilisent le monde politique, le temps ensoleillé qui a davantage incité les gens à aller sur la plage...

Et si, comme tout le monde, je me pose les mêmes questions, il reste une chose à ne surtout pas oublier ; c'est cette notion de droit de vote dont nous disposons, un droit acquis et maintenu avec souffrance et douleur par nos aïeux, un droit que des habitants d'autres pays nous envient beaucoup. Alors prenons garde de ne pas oublier l'essentiel.

LES TRAVAUX

Au cours de ce premier semestre, deux réalisations ont vu le jour à Sainte Marie Laumont. D'une part l'implantation d'un city-stade près de la salle des fêtes et de la mairie, très apprécié des jeunes de la commune et j'en profite pour leur demander de prendre soin de cet équipement.

D'autre part, la création d'un parking au cimetière permettant aux habitants qui souhaitent s'y rendre, de se garer en toute sécurité. Merci à Mr Régis BELIN d'avoir répondu positivement à notre demande de cession d'un terrain pour aboutir à la réalisation de ce projet



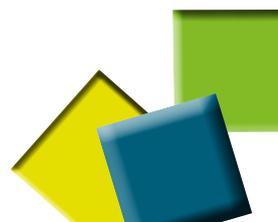
D'autres dossiers sont à l'étude et le plus avancé concerne la sécurisation de la RD 674. Le Conseil Départemental avec l'Agence Routière Départementale va engager à l'automne des travaux pour créer une B.M.F. (Bande Multi Fonction), c'est-à-dire un élargissement de la chaussée, entre la sortie du bourg de Sainte Marie Laumont jusqu'au premier virage au lieu-dit «Sourdeval».

A cela, au carrefour de Sainte Marie Laumont intra-muros entre la RD 81 et la RD 674, des travaux d'effacement de réseau sont prévus cet été.

Pour tous ces travaux, un dispositif de circulation en alternat par feux et route barrée avec déviation sur la RD 81 sera mis en place.

Vous souhaitant bonne lecture et bon été 2017, je vous donne rendez-vous au plus grand nombre d'entre vous le 14 juillet pour la fête communale.

Marc GUILLAUMIN
Maire délégué



LE CLUB INTER'AGES

Les vacances approchent, le club cesse ses activités le 4 juillet 2017 après le traditionnel repas servi à la salle des fêtes à tous les adhérents avant de se séparer pour deux mois. Nos activités reprendront le 5 septembre 2017. Au cours du premier semestre, nous avons fêté les anniversaires de :

Bernadette PICARD	80 ans	Jean-Claude DELAVILLE	70 ans	Alain LEFEVRE	70 ans
Hélène LEFEVRE	70 ans	Noëlle MOISSON	65 ans	Didier MOREL	65 ans

Pour cette année, le club compte 75 adhérents. Nous vous rappelons que le club est un lieu convivial où chacun est libre de faire ce qui lui fait plaisir, comme : jouer aux cartes (belote, tarot,...), aux jeux de société (triomino, rumicube,...) ou encore aller marcher ou bien faire une partie de pétanque. De plus, chaque lundi matin, le club organise une randonnée pédestre ouverte à toutes et à tous. Si vous êtes intéressés, le départ est à 9 h 30 sur la place de la mairie.

Nous avons organisé depuis le début de l'année un concours de belote le 13 mars avec 94 équipes et un voyage le 8 juin ayant pour destination une escapade dans le Morbihan à Belle-Ile-en-Mer. Après une traversée de 45 minutes depuis Quiberon, nous avons accosté à Le Palais pour un tour de l'île en bus. Nous avons pu admirer différents sites comme Locmaria, les aiguilles de Port Coton et nous nous sommes restaurés dans le magnifique port de Sauzon. L'après-midi, la visite a continué par la grotte de l'Apothicaire et la pointe des Poulains sur les traces de Sarah Bernhardt. Au retour, après un repas à Rennes, nous sommes rentrés à minuit. Les 54 participants ont apprécié cette belle journée.



Au dernier semestre 2017, il est prévu un repas dansant le 8 octobre, un concours de belote le 20 novembre et le repas de fin d'année aura lieu en décembre 2017 (date à déterminer).

Bonnes vacances à tous

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

A.C.P.G. - C.A.T.M. et T.O.E. et Veuves de Guerre



En ce début d'année, l'Amicale des Anciens Combattants A.C.P.G. - C.A.T.M. de Sainte Marie Laumont a participé à plusieurs manifestations.

- **Mercredi 8 février** : Assemblée générale de la section de Bény-Bocage à Le Bény-Bocage avec un représentant de l' O.N.A.C. (Office National des ACPG et victimes de guerre) et la réélection du bureau :

Président : Léon FRANCOISE (St Martin des Besaces),

Vice-Président : Claude MARIE (Montchauvet),

Trésorier et secrétaire : Lucien SAMSON (La Ferrière-Harang),

Secrétaire adjoint : Daniel MANDRON (Bény-Bocage).

Membres : Gérard LETAINTURIER, Léon FRANCOIS, Jacques GAUTIER, Marcel JAMAUX, Claude VAUTIER, Jacqueline BOUCHARD.

- **Dimanche 5 mars** : Repas dansant (entrecôtes frites à Le Bény-Bocage)

- **Dimanche 30 avril** : journée des déportés à Montchamp avec 70 drapeaux

- **Lundi 8 mai** : commémoration de l'armistice de 1945 s'est déroulée cette année à St Denis-Maisoncelles. L'ensemble du canton était présent : les porte-drapeaux, les associations d'anciens combattants, les maires, les élus ainsi qu'une partie de la population civile.

Ensuite, nous sommes revenus au monument aux morts de Sainte Marie Laumont pour

y déposer une gerbe, nous recueillir et écouter le message du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et comme d'habitude, un vin d'honneur était offert par la municipalité.

- **Mardi 6 juin** : commémoration du débarquement allié en Normandie au cimetière britannique de Saint Charles de Percy en présence de vétérans anglais et de leur famille ainsi que de nombreux porte-drapeaux et des personnalités de l'arrondissement de Vire.
- **Vendredi 16 juin** : voyage dans la région de l'Orne en Suisse Normande : visite de la biscuiterie de Lonlay L'Abbaye avec déjeuner au bord du lac de Rabodanges à la Rotonde et promenade en bateau sur le lac. Journée très conviviale...
- Par ailleurs, la section cantonale organise une matinée tripes à la salle des fêtes de Campeaux, le dimanche 15 octobre 2017.

Le Président et l'Amicale des anciens combattants vous souhaitent de bonnes vacances et remercient vivement tous ceux qui participent aux cérémonies du souvenir en espérant qu'ils continueront longtemps et qu'ils entraîneront les jeunes générations. Cela est très important pour nous. C'est un devoir de mémoire, ne l'oublions pas !

COMITÉ DES FÊTES

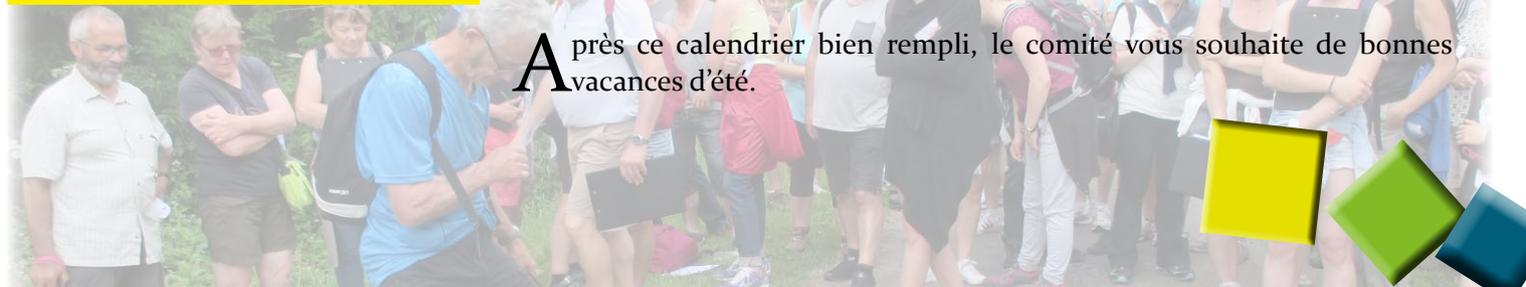
Depuis le début de l'année, le comité a organisé 2 concours de belote et 2 lotos et a invité gracieusement pour la «soirée comité», toutes les familles des bénévoles qui ont apporté une aide dans l'année aux différentes manifestations.

Le 11 juin dernier, le 27ème rallye pédestre a rassemblé 130 marcheurs qui ont ainsi pu découvrir et apprécier les sous-bois de Le Tourneur et St Pierre Tarentaine. Tout en cherchant les réponses à la trentaine de questions, en reclassant les 14 photos dans le bon ordre et en participant joyeusement aux différents jeux, les randonneurs ont sans s'en être rendu compte ...parcouru 14 bons kilomètres ! Cette journée toujours très sympathique et conviviale s'est terminée à la salle des fêtes de Sainte Marie Laumont où chacun s'est vu récompensé, après le classement final par la remise d'un lot. Merci à la commune de Le Tourneur pour nous avoir ouvert la cantine, aux propriétaires du bâtiment pour la pause déjeuner sur St Pierre Tarentaine ainsi que pour la mise à disposition du robinet d'eau.

Autre journée sympathique et décontractée, la journée pêche du dimanche 25 juin dernier. 40 pêcheurs étaient rassemblés autour de l'étang de Mr FORTIN que nous remercions vivement pour son très bon accueil. Toute la pêche a été partagée entre l'ensemble des pêcheurs et le premier de chaque catégorie (Homme, Femme, Enfant) s'est vu remettre un lot supplémentaire.

Enfin nous vous invitons à venir partager un autre moment convivial le vendredi 14 juillet à l'occasion du méchoui champêtre. Cette année : le retour des ANES ! fera l'animation principale. Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez aux différents quêteurs bénévoles qui passeront à votre domicile. Merci également à tous les autres bénévoles qui œuvreront le jour, la veille et le lendemain. Nous comptons sur vous pour vous inscrire pour le copieux repas qui vous sera proposé aux prix de 16 € pour les adultes et 8,50 € pour les enfants.

Après ce calendrier bien rempli, le comité vous souhaite de bonnes vacances d'été.



CALENDRIER DU 2ND SEMESTRE 2017

Dates à retenir - A vos agendas !!

-  Mardi 4 juillet : Repas du club inter-Ages à la salle des fêtes (avant les vacances d'été)
-  Vendredi 14 juillet : Méchoui organisé par le comité des fêtes et fête champêtre
-  Dimanche 8 octobre : Repas dansant organisé par le club inter-Ages à la salle des fêtes
-  Samedi 14 octobre : Soirée dansante à La Graverie pour l'élection des Miss pour le carnaval 2018
-  Dimanche 15 octobre : Matinée tripes organisée par l'Amicale des Anciens Combattants à la salle des fêtes de Campeaux
-  Samedi 4 novembre : Concours de belote organisé par le comité des fêtes à la salle des fêtes à 20 h 30
-  Lundi 20 novembre : Concours de belote organisé par le club club inter-Ages à la salle des fêtes à 14 h
-  Samedi 2 décembre : Concours de belote organisé par le comité des fêtes à la salle des fêtes à 20 h 30
-  Samedi 6 janvier : Concours de belote organisé par le comité des fêtes à la salle des fêtes à 20 h 30
-  Dimanche 7 janvier : Galette des rois pour tous les habitants de Sainte-Marie-Laumont à la salle des fêtes à 14 h 30

N.B. : Le repas des anciens aura lieu en 2018 certainement le dimanche 18 mars ou le dimanche 8 avril.

FERMETURE POUR CONGÉS D'ÉTÉ

**La mairie de Sainte Marie Laumont sera fermée
du mercredi 12 juillet 2017 inclus jusqu'au samedi 5 août 2017 (inclus).**

Essayez de **prévoir vos démarches administratives** pour les réaliser avant ou après.

Prévoyez notamment de **vous réapprovisionner en sacs poubelle et sacs de tri sélectif** pour éviter d'éventuelles ruptures de stocks.

Mais en cas d'urgence, pendant ces vacances, prenez contact avec l'une des personnes suivantes :

- Marc GUILLAUMIN, Maire au 02.31.68.43.21 ou 06.22.22.68.19
- André PAING, 1er adjoint au 02.31.66.90.54 ou 06.88.61.62.25
- Catherine MENARD, 2ème adjoint au 02.31.67.54.37 ou 06.74.70.78.66
- Michel MAROT-DECAEN, 3ème adjoint au 02.31.67.33.13 ou 06.08.27.09.37

